

# Organiser une réunion annuelle commune entre la CIPEL et la commission internationale en charge du plan d'aménagement piscicole (PAP) à destination des pêcheurs amateurs et professionnels

*Améliorer les échanges avec les milieux de la pêche en vue de partager des connaissances. Intégrer la gestion de la ressource halieutique à la compréhension du fonctionnement global de l'écosystème.*

## CONTEXTE ET ENJEUX

La pêche sur le Léman, tant professionnelle qu'amateur, est l'un des services écosystémiques emblématiques du lac et un enjeu important sur les plans sociétal, économique et patrimonial. Les populations de poissons et donc les captures, sont dépendantes de l'état écologique de l'écosystème lacustre et de son évolution. Parallèlement, elles sont aussi dépendantes des niveaux d'exploitation et de la réglementation.

Il est donc nécessaire de mieux partager les connaissances sur le lac, son évolution, les objectifs de qualité à atteindre pour que les pêcheurs puissent prendre connaissance de ces informations mais aussi partager leur propre perception du lac avec les experts scientifiques.

Cette nécessaire médiation doit se faire avec le Conseil scientifique de la CIPEL, composé de spécialistes de la limnologie et avec le groupe PAP, dont les membres sont des acteurs de la gestion de la pêche.

La réunion doit être programmée à une date permettant d'avoir d'une part les données environnementales (CIPEL) mais aussi de captures (statistiques de pêches) donc plutôt au printemps.

## LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

1. Chaque année, une réunion spécifique sera organisée alternativement en France et en Suisse avec les pêcheurs, français et suisses, amateurs et professionnels afin de :
  - Présenter les faits marquants/particularités (thermie, turn-over, O2 dissous, développements d'algues...) de la dernière année de suivi mais aussi l'évolution des grands paramètres physico-chimiques, biologiques et donc l'évolution de l'état écologique du lac.
  - En parallèle au point précédent, présenter les dernières captures de poissons (spécifiques et globales), leurs évolutions, mais aussi en prenant compte de l'effort de pêche qui permet de mieux décrire le niveau des populations.
  - Présenter les projets à l'étude et les résultats obtenus par les laboratoires de recherches sur des projets en cours sur les populations de poissons.
  - Présenter, le cas échéant, la situation des autres grands lacs alpins dans ce domaine.
  - Animer une discussion générale entre pêcheurs, PAP, experts du Conseil scientifique de la CIPEL.